

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 26 mars 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 20, 21 et 22 mars 2018**

**2018 R24** Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Métropole du Grand Paris.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le règlement intérieur de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Métropole du Grand ;

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 6 mars 2018, et ses additifs ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Métropole du Grand Paris :

Titulaire :

- M. Emmanuel GREGOIRE

1 suppléant

- M. Bruno JULLIARD

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**